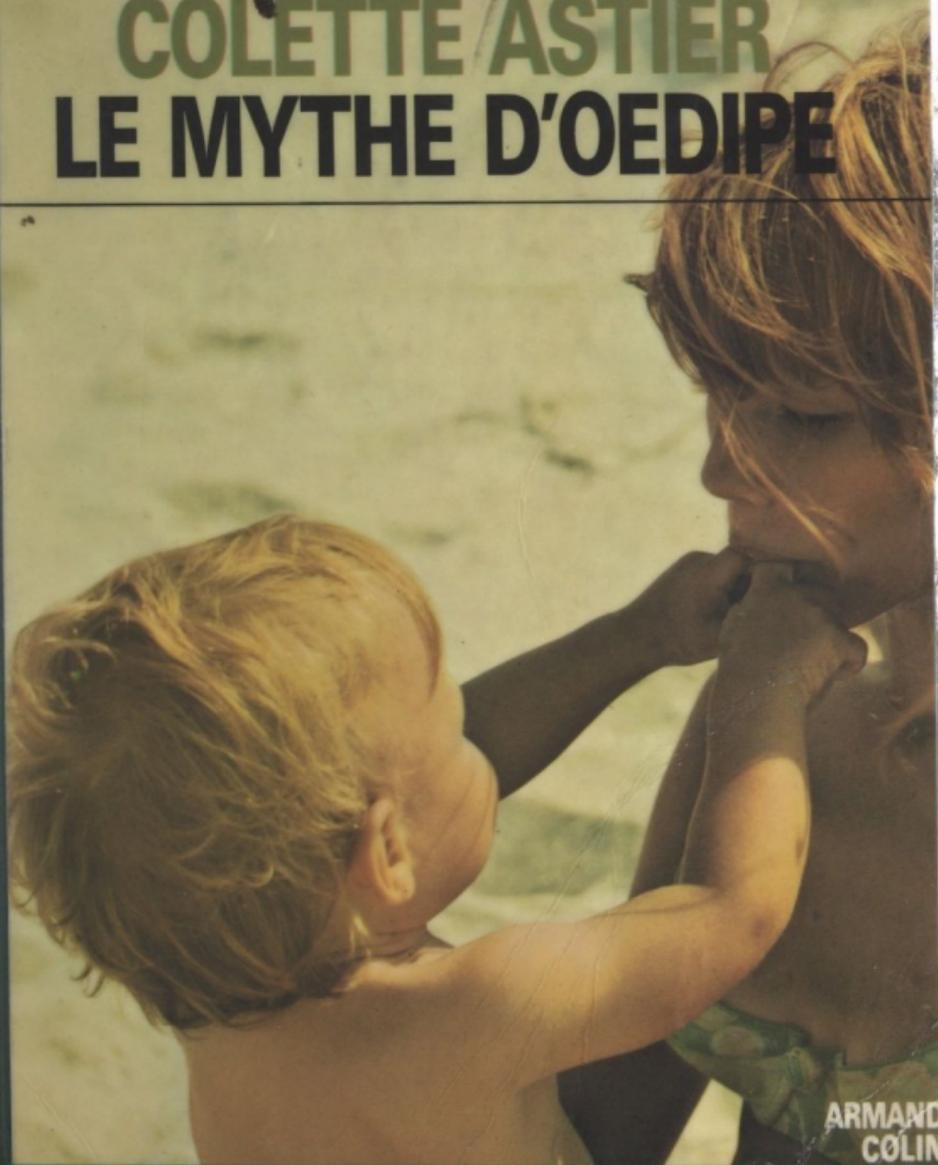


 prisme

COLETTE ASTIER LE MYTHE D'OEDIPE



ARMAND
COLIN

LE MYTHE
D'ŒDIPPE

LE MYTHE
D'ŒDIPE

COLETTE ASTIER

290
Oct. 76

15° R.
15292
(40)

[Retrouver ce titre sur Numilog.com](http://Numilog.com)

LE MYTHE
D'EDRIS

LE MYTHE D'ŒDIPE

COLETTE ASTIER

DL - 18 11 1974 - 2 2 8 7 1

ARMAND COLIN

103, boulevard Saint-Michel, PARIS V^e

LE MYTHE
D'ŒDIPÉ

COLETTE ASTIER



Document de couverture : photo F.P.G., Holmes Lebel.

© Librairie Armand Colin, Paris, 1974.

1

Le mythe et les poètes *Présence du mythe*

Seul un horizon circonscrit de toute part par des mythes peut assurer l'unité de la civilisation vivante qu'il enferme.

NIETZSCHE, *La Naissance de la tragédie.*

Œdipe, ou comme on le dit si volontiers aujourd'hui « L'Œdipe », tant il est vrai que, pour la conscience moderne, le mythe concerne chacun de nous au cœur de son être : le récit des malheurs de ce lointain roi de Thèbes qui dut assassiner son père et épouser sa mère, alors qu'il venait de prouver sa force en triomphant de la Sphinx, n'a pas fini, comme si la corrosion des siècles ne parvenait à l'user, de hanter les consciences. Le symbolisme des premières images du film, que Pasolini avait intitulé *Œdipe roi* comme la tragédie sophocléenne, en donnerait, s'il en était besoin, une preuve : l'histoire antique se laisse aisément tirer vers notre temps, ou plus exactement, en ce qui concerne du moins le prologue du cinéaste, vers une époque légèrement antérieure à la nôtre, et dont le caractère passablement désuet n'a

d'autre fonction que de souligner le retour à une enfance qui se veut à la fois intemporelle et actuelle. Ainsi vit encore Œdipe, et l'on peut dire qu'il fait à ce point partie de nos habitudes de penser que l'on a pu se préoccuper en des ouvrages au titre aussi révélateur que celui d'*Œdipe africain* de Marie-Cécile et Edmond Ortigues¹ de ce qu'il en est sous d'autres cieux. D'Œdipe, tout autant que de la fable de Vénus blessée par Diomède, car cette histoire est aussi celle de l'égarement d'une action et d'une passion, nous pouvons dire, comme Breton dans *L'Amour fou*, que « devant la force d'un tel mythe dont nous sont garants son pouvoir d'expansion immédiate et sa persistance jusqu'à nous, nous ne pouvons douter qu'il exprime une vérité commune éternelle, qu'il traduise dans la langue allégorique une série d'observations fondées qui ne sauraient admettre d'autre champ que l'existence humaine »².

Ce n'est guère cependant que notre civilisation se soit efforcée de maintenir son regard fixé sur les sources archéologiques du mythe et nous pouvons affirmer après Mircea Eliade que « les mythes grecs classiques représentent déjà le triomphe de l'œuvre littéraire sur la croyance religieuse et [que] nous ne disposons d'aucun mythe grec transmis avec son contexte culturel »³. En fait il ne s'agit pas seulement de mythe et de littérature, de connaissances archéologiques, ni des souvenirs de la *Nekya* d'Homère ou des tragédies sophocléennes susceptibles de vibrer encore dans

1. Marie-Cécile et Edmond ORTIGUES, *Œdipe africain*, Plon, 1966.

2. André BRETON, *L'Amour fou*, Gallimard, 1937, p. 110.

3. Mircea ELIADE, *Aspects du mythe*, Gallimard, 1963, p. 193.

toutes les consciences. Mythe ou littérature, mais peut-être plus encore, l'Œdipe fait aussi partie du noyau essentiel de la connaissance que nous pouvons avoir de nous-mêmes. Plus qu'aucun autre, à ce titre, ils nous touche, il nous exprime, il nous explique. En brisant son appartenance exclusive à l'ordre de la littérature, la psychanalyse l'a fait nôtre, intimement nôtre, et le destin singulier du roi Œdipe continue d'être une référence étonnamment vivante. De l'archéologie aux sciences humaines, en passant par l'ordre de la littérature, ce qui frappe surtout, c'est donc l'ubiquité de la légende.

Certes nous connaissons tous Tristan ou Don Juan, sans même qu'il soit nécessaire d'évoquer le souvenir de l'opéra de Wagner, du drame de Tirso de Molina ou de *Dom Juan ou le Festin de pierre* de Molière. Car ces héros semblent avoir acquis, eux aussi, une vie indépendante des œuvres qui les portent, une carrière à l'état libre si l'on peut dire et grâce à laquelle nous pouvons spontanément reconnaître en autrui les caractéristiques qui leur appartenaient de plein droit.

A l'opposé il y a d'autres mythes, tels ceux de Prométhée, ou même celui d'Antigone — encore qu'elle soit fille d'Œdipe et que les événements de la seconde guerre mondiale aient pu, pendant un temps, donner la mesure de son actualité — qui n'ont jamais cessé cependant d'appartenir, depuis l'antiquité, à l'ordre de la littérature et du symbole. Les plus rares sont incontestablement ceux à propos desquels nous pouvons observer non seulement la relève du rite et du culte par la littérature, comme cela a été généralement le cas pour tous les mythes de l'antiquité, mais encore celle de la littérature par d'autres formes de discours. Cela ne signifie nullement qu'Œdipe

soit devenu lettre morte pour la création littéraire d'aujourd'hui, et les exemples récents de Tewfik el-Hakim, de T.S. Eliot, ou de Robbe-Grillet témoignent assez de sa présence au cœur des lettres contemporaines, mais il appartient tout autant aux domaines séparés de la psychanalyse ou de l'anthropologie. Peut-être faut-il voir là l'une des toutes premières manifestations consenties de cette alliance future de la pensée mythique et de la pensée scientifique que Claude Lévi-Strauss évoque à la fin de *L'Homme nu*, comme la dernière en date des conclusions à laquelle sa réflexion ait abouti¹. Du moins est-ce l'une des raisons pour lesquelles, plus qu'aucun autre héros littéraire en lequel nous pourrions nous projeter, Œdipe est à la fois en nous-mêmes, et nous-mêmes.

Les origines : mythe ou littérature ?

Mythe ou littérature ? La tentation pourrait être grande d'opposer quelque version jugée originelle de l'histoire d'Œdipe aux premiers textes littéraires que nous possédions sur lui. Sans doute faut-il y renoncer. La quête des origines ici se révèle vaine, et peut-être vaut-il mieux se résoudre à penser après Marie Delcourt, qu'il n'y a pas d'Œdipe primitif². L'ensemble de son ouvrage si précieux et si minutieux ne peut du reste qu'inspirer un surcroît de prudence à qui n'est pas archéologue, mythologue ou historien des religions. Quels qu'aient été l'origine et le fondement de la légende, un héros, un personnage historique promu au rang des

1. Claude LÉVI-STRAUSS, *L'Homme nu*, Plon, 1971, pp. 618-620.

2. Marie DELCOURT, *Œdipe ou la Légende du conquérant*, Droz, 1944, p. IX.

dieux, ou bien au contraire un dieu déchu, le souvenir d'un rite, ou le désir d'interpréter et de comprendre quelque spectacle de la nature, ils semblent se dérober à l'investigation et force est bien d'avouer qu'hormis l'iconographie, qui permet parfois de faire état de telle ou telle séquence de la légende que les poètes n'ont pas voulu retenir, les traditions orales s'étant par définition perdues, nous ne pouvons avoir de versions du mythe que littéraires, ou paralittéraires. Traitant de la genèse du mythe en général, A.H. Krappe affirme qu'un « récit ne vivra pas, ne se transmettra pas à la prochaine génération, à moins qu'il ne soit d'un intérêt spécial pour la communauté », et il ajoute que dans ce cas, tôt ou tard, il tombera entre les mains d'un poète qui lui donnera une forme « poétique » faite pour faciliter le processus de la mémorisation : il sera mis en vers »¹.

Les traces les plus anciennes que nous possédions de l'histoire d'Œdipe appartiennent ainsi déjà à la littérature ; tel est le cas, en particulier, des sources auxquelles se réfère Marie Delcourt : fragments de poèmes, tels les quelques vers sauvés de l'*Œdipodie* ; arguments de pièces, qui se sont perdus ou ont été sauvagardés, ainsi le second argument des *Phéniciennes*, l'argument d'Aristophane de Byzance où encore le Scolion d'une trentaine de vers, intercalé au vers 1760 des *Phéniciennes* dans les manuscrits M.A.B. d'Euripide, qu'elle désigne par l'appellation de « résumé de Pisandre ». Sans doute pouvons-nous ici passer sous silence les discussions nombreuses auxquelles ces textes peuvent prêter, l'essentiel étant que tous semblent se référer à des œuvres antérieures, telles ces pièces perdues de la trilogie d'Euripide qui devaient probablement concerner Chrysis, Laïos et Œdipe. En fait,

1. *La Genèse des mythes*, Payot, 1958.

que nous les devons au soin de mythographes, ou de poètes, les traces connues du mythe, outre les grands textes que nous possédons, et les céramiques ou les bas-reliefs qui ont pu nous parvenir, se ramènent toutes en définitive à la mention d'œuvres plus anciennes. Sans doute est-ce une chimère que de tâcher à toute force de remonter le temps, jusqu'à la rencontre improbable de quelque source pré-littéraire de la légende.

La question pourtant, n'est pas sans importance, et, s'il est vrai que n'existent pas d'autres récits de la vie d'Œdipe que littéraires, la distinction entre mythe et littérature encourt le risque de ne plus sembler très pertinente, pour nous du moins qui devons nous préoccuper d'œuvres littéraires, fondées sur une donnée qui nous est historiquement insaisissable. On ne peut faire pourtant qu'un dramaturge, un romancier, un musicien ou un cinéaste aborde le mythe d'Œdipe dans le même esprit que lorsqu'ils tirent une figure de leur propre fonds. Œdipe ne saurait surgir à la conscience du créateur ni de son public à la façon d'un personnage balzacien, et rien n'assure que la réalité, voire l'authenticité du mythe soit à rechercher exclusivement du côté de sa genèse. Qu'il suffise de rappeler ici avec quelle force Claude Lévi-Strauss engage à abandonner la recherche des versions dites authentiques et primitives des mythes, dans laquelle il a pu voir un obstacle et une entrave au progrès des études mythologiques.

« On n'insistera jamais assez », écrit-il dans *l'Anthropologie structurale*, « sur l'absolue nécessité de n'omettre aucune des variantes qui ont été recueillies. Si les commentaires de Freud ou le complexe d'Œdipe font — comme nous croyons — partie intégrante du mythe d'Œdipe, la question de savoir si la transcription par Cushing du mythe d'origine des Zuni est assez fidèle pour être retenue n'a

plus de sens. Il n'existe pas de version « vraie » dont toutes les autres seraient des copies ou des échos déformés. Toutes les versions appartiennent au mythe »¹. Il va de soi que, dans cette perspective, la difficulté d'isoler le mythe de la littérature tombe d'elle-même et, comme le confirmeraient des exemples aussi différents que celui de l'*Œdipe roi* de Pasolini, et de *La Machine infernale* de Cocteau, il est devenu impossible de créer de nouvelles versions plastiques, cinématographiques ou littéraires du mythe d'Œdipe sans garder de quelque manière présents à l'esprit le souvenir de Sophocle et celui de Freud. L'opposition entre littérature et mythe serait alors non seulement celle de la partie et du tout, mais aussi celle de la singularité de chacune des variantes face à une somme, ou du moins à la totalité d'un corpus. En fait le caractère tranché d'un récit singulier et d'un discours privilégié se détache de la multiplicité des possibles, même si ceux-ci obéissent encore à leurs lois propres. Il se trouve donc que, de la même façon que T. S. Eliot s'oppose à Sophocle et à toute la lignée de ses successeurs en transposant le parricide et en le remplaçant par une grave faute de conduite, Freud s'oppose à toutes les versions dramatiques du mythe en leur substituant un discours où le cheminement œdipien puisse devenir la métaphore d'une difficulté de vivre. Toute reprise particulière du vieux fonds légendaire s'oppose ainsi, dans sa particularité même, à la connaissance que nous pouvons avoir du corpus pris dans son entier ; et de la même façon que toute œuvre définie s'oppose à la

1. Claude LÉVI-STRAUSS, *Anthropologie structurale*, Plon, 1958, p. 242 ; le chapitre XI, « La structure des mythes », a d'abord paru dans « Myth, a Symposium », *Journal of American Folklore*, vol. 78, n° 270, oct. déc. 1955, pp. 428-444, en anglais et sous le titre suivant : « The structural study of myth ».

littérature, toute statue à la statuaire, toute partition à la musique, il n'est pas d'écrit sur Œdipe qui ne s'oppose, tout en le constituant, au mythe d'Œdipe. Une autre difficulté demeure cependant dont il semble qu'elle soit plutôt désignée que levée par le propos de Claude Lévi-Strauss selon lequel « le mythe reste mythe aussi longtemps qu'il est perçu comme tel »¹. Reste, en effet, à nous demander ce qui nous invite à continuer de le percevoir comme tel, dans son devenir protéiforme. Mais c'est là une question qui déborde de toute part notre propos, et il n'est peut-être pas d'autre issue pour nous que d'accepter de considérer qu'Œdipe, comme Prométhée, Antigone, Electre et quelques autres sont des héros mythiques, dont l'existence est devenue inséparable des grands textes qui nous ont confirmé leur stature.

Les premiers textes

C'est dans l'*Illiade*² que se trouvent les toutes premières allusions de la littérature à la guerre qui oppose les deux fils d'Œdipe, Étéocle et Polynice, et qui faisait l'objet d'une épopée aujourd'hui perdue, la *Thébaïde*. Homère évoque également la légende d'Œdipe dans le chant XI de l'*Odyssée*, des vers 271 à 280. Ulysse, descendu aux Enfers, y rencontre l'ombre de la mère d'Œdipe, Epicaste, dont est évoqué le tragique destin.

On trouve également une rapide mention de la légende chez Hésiode, dans la *Théogonie* au vers 326 et dans *Les*

1. *Op. cit.*, p. 240.

2. Chant IV, vers 378 et suivants ; V, 804 ; X, 286 ; XIV, 114.

Travaux et les Jours aux vers 161-163, ainsi que chez Pindare, dans la *IV^e Pythique* au vers 476.

Vient ensuite l'époque des trois grand tragiques. Eschyle, dont les deux premières pièces de la trilogie *Laïos* et *Œdipe* se sont perdues, et dont la dernière, et la seule que nous possédions, *Les Sept contre Thèbes*, fut représentée au printemps de 467. On lui doit également un drame satirique aujourd'hui perdu, intitulé *La Sphinx*. Sophocle, qui donna *Œdipe roi* vers 420, et dont l'*Œdipe à Colone* qui fut sa toute dernière œuvre, écrite semble-t-il en 407 ou 406, fut jouée pour la première fois après sa mort en 401. Euripide, enfin, dont les deux pièces intitulées *Chrysis* et *Œdipe* se sont perdues, et dont la dernière, *Les Phéniciennes* est datée de 407. A ces textes s'ajoutent le souvenir et maintes traces d'œuvres aujourd'hui perdues, telles la *Thébaïde* et l'*Œdipodie* qui durent être composées à partir de chants épiques plus anciens, ou l'œuvre, elle aussi perdue, du poète tragique Phrynicos qui dut être antérieure à celle d'Eschyle. Ce sont là autant de fragments, quelques vers à peine pour l'*Œdipodie*, autant d'arguments, de résumés, voire d'allusions retranscrites par les scolastes ou les mythographes et dont l'apport n'est pas négligeable, puisqu'on leur doit parfois le peu que nous sachions d'œuvres qui furent aussi importantes pour leurs contemporains que *Chrysis* et *Œdipe* d'Eschyle. Toutes n'offrent pourtant pas le même degré de précision : « certains », indiquent les scolies des *Phéniciennes*, « disent qu'Œdipe tua aussi sa mère [...] Certains disent que Laïos fut tué par Œdipe parce que tous deux aimaient Chrysisse »¹. C'est ici le point où la référence à la littérature se conjoint à la référence à la légende. Des plus anciennes sources littéraires connues

1. Cité par Marie DELCOURT, *op. cit.*, p. 219.

du mythe d'Œdipe nous pouvons nous tourner vers le mythe lui-même.

Le mythe : quelques définitions

Le mot de mythe reçoit tant d'acceptions, depuis l'usage que nous en faisons quotidiennement dans la langue parlée jusqu'aux définitions singulières qu'en donnent les spécialistes de différents domaines tels que la psychanalyse, l'anthropologie ou l'histoire des religions, qu'il n'est peut-être pas inutile de confronter quelques-unes des conceptions d'une réalité qui se rapporte à l'un des récits majeurs de l'antiquité grecque.

MARIE DELCOURT : Un mythe religieux est un essai d'explication d'une réalité sentie comme mystérieuse, et qui est souvent, mais non toujours, un rite en décadence. L'explication se caractérise par une personnalisation qui transforme en un événement singulier l'émotion commune à tous les usagers du mythe. Cette expérience singulière, aussitôt proposée comme exemple à suivre est colorée par un *affectus* d'où résulte un dynamisme propre à agir sur tout le groupe qui l'accepte.

« Les mythes et la mémoire », *Œdipe ou la Légende du conquérant*, Droz, 1944, p. 223.

MIRCEA ELIADE : Le mythe raconte une histoire sacrée ; il relate un événement qui a eu lieu dans le temps primordial, le temps fabuleux des « commencements. [...] En somme, les mythes décrivent les diverses et parfois dramatiques irruptions du sacré (ou du « sur-naturel ») dans le Monde. C'est cette irruption du sacré qui *fonde* réellement le Monde et qui le fait tel qu'il est aujourd'hui.

Aspects du mythe, Gallimard, 1963, p. 14.

LÉVI-STRAUSS : I — Le mythe fait partie intégrante de la langue ; c'est par la parole qu'on le connaît, il relève du discours.

Si nous voulons rendre compte des caractères spécifiques de la pensée mythique, nous devons donc établir que le mythe est simultanément dans le langage, et au-delà.

II — Un mythe se rapporte toujours à des événements passés : « avant la création du monde » ou « pendant les premiers âges » en tous cas, « il y a longtemps ». Mais la valeur intrinsèque attribuée au mythe provient de ce que ces événements censés se dérouler à un moment du temps forment aussi une structure permanente. Celle-ci se rapporte simultanément au passé, au présent et au futur.

III — On pourrait définir le mythe comme ce mode de discours où la formule *Traduttore, Traditore*, tend pratiquement à zéro. A cet égard, la place du mythe sur l'échelle des modes d'expression linguistique, est à l'opposé de la poésie, quoi qu'on ait pu dire pour les rapprocher. [...] Quelle que soit notre ignorance de la langue et de la culture de la population où on l'a recueilli, un mythe est perçu comme mythe par tout lecteur dans le monde entier. La substance du mythe ne se trouve ni dans le style, ni dans le mode de narration, ni dans la syntaxe, mais dans l'histoire qui y est racontée. Le mythe est langage, mais un langage qui travaille à un niveau très élevé, et où le sens parvient si l'on peut dire, à *décoller* du fondement linguistique sur lequel il a commencé par rouler.

Anthropologie structurale, Plon, 1958,
pp. 230, 231 et 232.

GILBERT DURAND : I — Ce qui importe dans le mythe, ce n'est pas exclusivement le fil du récit, mais c'est aussi le sens symbolique des termes. Car si le mythe, étant discours, réintègre une certaine « linéarité du signifiant », ce signifiant subsiste en tant que symbole, non en tant que signe linguistique « arbitraire ».

II — Et si l'on peut réduire mythes et complexes à quelques « types » simples, ces types ne sont pas des relations fonctionnelles, mais des structures topologiques et spécifiques. Tant il est vrai qu'on ne peut séparer une quelconque forme de l'activité humaine de ses *structures intentionnelles profondes*.

Les Structures anthropologiques de l'imaginaire, P.U.F., 1963, pp. 385 et 402.

DIDIER ANZIEU : — Le mythe est un récit composé par un enchaînement de phrases fondamentales distinctes ; ces « mythèmes » ou éléments mythiques de base sont communs à plusieurs mythes, un mythe particulier se caractérise par le choix des mythèmes et par la façon de les organiser ; le mythe a donc une structure de discours ; dans la hiérarchie des niveaux linguistiques, il se situe après le phonème, le morphème, le syntagme et la proposition.

— A la différence des autres discours il est indépendant des langues particulières qui assurent sa transmission : la poésie est intraduisible ; un mythe exerce un impact immédiat sur le lecteur ou l'auditeur, quelle que soit la langue dans laquelle il est traduit.

— Le mythe raconte des événements passés.

— Ce qu'il raconte n'est ni l'histoire réelle, ni une pure fiction, c'est une histoire imaginaire mais crédible et crue, une histoire qui a une certaine part de vérité.

« Freud et la mythologie », in *Incidences de la psychanalyse*, n° 1, printemps 1970, p. 124.

ROLAND BARTHES : Qu'est-ce qu'un mythe aujourd'hui ? Je donnerais tout de suite une première réponse très simple, qui s'accorde parfaitement avec l'étymologie : *le mythe est une parole*. [...] Le mythe ne se définit pas par l'objet de son message, mais par la façon dont il le profère : il y a des limites formelles au mythe, il n'y en a pas de substantielles.

Mythologies, Seuil, 1957, pp. 194-195.

ROGER CAILLOIS : La convenance de l'affabulation semble ainsi devoir être recherchée ailleurs : dans ses propriétés mêmes, plus précisément dans le fait que la plurivocité de la projection mythique d'un conflit permet une multiplicité de résonances qui, en le rendant troublant simultanément sur divers points fait de lui ce qu'il apparaît être d'abord : *une puissance d'investissement de la sensibilité*.

II — Telle est une première dialectique des répercussions de la donnée mythique : *dialectique d'aggravation affective de la donnée*. Une seconde est une *dialectique d'interférence* : Il est rare en effet qu'une situation

mythique n'en recouvre pas partiellement une ou plusieurs autres.

Le Mythe et l'homme, Gallimard, 1938, pp. 28, 29 et 30.

Ce sont là quelques définitions, auxquelles d'autres encore auraient pu s'ajouter, et qui parfois se superposent, telles celles de Didier Anzieu, qui utilise en psychanalyste les travaux de Claude Lévi-Strauss, et parfois s'opposent comme c'est le cas lorsque Gilbert Durand revient expressément sur les propositions contenues dans *l'Anthropologie structurale*. Telles qu'elles se présentent, ces considérations sur le mythe, entre lesquelles il n'appartient guère au comparatiste de trancher, ne sont pas cependant sans lui offrir de quoi délimiter le champ de son étude. C'est ainsi que les propositions d'un Claude Lévi-Strauss concernant le niveau du langage auquel rattacher le mythe, l'opposition qu'il développe entre la poésie et le mythe, ou enfin sa définition de ce dernier comme *une histoire*, complétée par la relation qu'un Gilbert Durand tient à maintenir entre le symbole et certains aspects du mythe, ouvrent une première perspective de recherche.

L'attention que Mircea Eliade, Lévi-Strauss, et Didier Anzieu accordent à l'éloignement dans le temps — *in illo tempore*, comme l'écrit le premier d'entre eux — des événements rapportés par le mythe en ouvre peut-être une seconde, d'autant que tous trois postulent la permanence de l'actualité du mythe aussi longtemps qu'il demeure tel.

Enfin Caillois, aussi bien que Marie Delcourt — mais la même idée est également présente chez Gilbert Durand ou chez Lévi-Strauss, comme déjà chez Freud¹ — insistent

1. *La Naissance de la psychanalyse*, lettre 71 du 15 octobre 1897, P.U.F., 1956, p. 198.

beaucoup sur l'attitude du lecteur ou de l'auditeur d'un mythe, sur la dramatisation propre au mythe, sur sa coloration affective et, en définitive, sur son dynamisme propre et sur le pouvoir ou sur l'emprise qu'il ne cesse pas d'avoir sur l'intimité de qui le reçoit.

Histoire, histoire ancienne demeurant actuelle, histoire nous concernant au plus profond de nous-mêmes, il y a là, de quelque façon qu'on l'étudie ou qu'on l'explique, un domaine de réflexion, à la fois distinct et tout proche de la littérature et par conséquent privilégié, pour la littérature générale. Le mythe, parce qu'il est histoire, et parce qu'il ne cesse pas d'exercer au cours des âges sa fascination sur ceux qui l'entendent, ne peut pas ne pas entretenir, au moins autant qu'avec la sociologie ou la psychologie, d'étroits rapports avec la littérature, à laquelle il est susceptible de prêter à la fois une structure et une raison d'être. Telle est peut-être la raison pour laquelle, comme on l'a parfois dit, une autre des propriétés du mythe pourrait être encore d'ensemencer sans fin d'autres récits.

Du mythe au mythe d'Œdipe

La première question qui se pose donc à propos du mythe d'Œdipe tient peut-être à ses limites : où en effet commence l'histoire du roi Œdipe et quand se finit-elle ? Pour Sophocle, qu'on disait le pieux Sophocle et qui se préoccupait moins de légitimer à travers l'oracle une impénétrable volonté divine que de montrer l'incertitude d'un destin d'homme face au mystère de ce qui le passe, le mythe commençait avec la menace de la parole delphique :

Voyons, apprends-moi donc, lorsqu'une voix divine venait
par des oracles annoncer à mon père qu'il périrait frappé

par ses propres enfants. comment tu pourrais, en bonne justice, me reprocher cela, à moi, moi que n'avait encore engendré mon père, ni conçu ma mère, moi qui n'étais pas né.

(*Œdipe à Colone*, v. 969-973).

Il n'y avait pas là de faute initiale ni de la part d'Œdipe, ni de celle de Laïos, car la parole divine s'était donnée entière et inéluctable. D'autres versions, au contraire, dont peut-être la première pièce de la trilogie euripidienne, chargeaient Laïos de la faute originelle dont la race entière devait porter le poids. L'un des arguments des *Phéniciennes* affirme que « Laïos venant de Thèbes vit en chemin Chrysippe, fils de Pélops, s'éprit de lui et voulut le ramener à Thèbes et, comme le jeune homme s'y refusait, il l'enleva à l'insu de Pélops. Celui-ci souffrit beaucoup de la perte de son fils, et, apprenant plus tard la vérité, il maudit le coupable, le condamnant à n'avoir jamais d'enfants, ou, s'il en avait, à mourir de la main de son fils »¹. Ailleurs c'est l'apparition de la Sphinx qui semble liée à l'enlèvement de Chrysippe et à son suicide, alors qu'elle paraissait être chez Sophocle une conséquence de la souillure causée par la mort non vengée du roi Laïos. En somme, on pourrait à la fois considérer que le mythe couvre l'histoire entière de la famille des Labdacides qui, de Laïos aux enfants d'Œdipe, doit périr tout entière des conséquences de la faute initiale, ou considérer qu'il se limite aux quelques grands épisodes qui ont marqué la destinée d'Œdipe. Dans le premier cas, l'histoire d'Œdipe déborderait non seulement sur toutes les *Thébaïdes* qui apparaissent si souvent comme les épilogues du récit principal, mais aussi sur l'histoire d'Antigone qui s'est cependant révélée assez riche et

1. Cité par Marie DELCOURT, *op. cit.*, p. XVI.

féconde en elle-même pour avoir trouvé très tôt son autonomie. Il va de soi que pour respecter à la fois les limites qui sont imparties à cette étude et une tradition qui a généralement opéré une distinction très nette entre les vies d'Œdipe et d'Antigone d'une part, d'Œdipe et de ses deux fils d'autre part, nous centrerons ce qui suit sur la seule aventure œdipienne. D'où le découpage de cette chaîne narrative en cinq épisodes fondamentaux, qui se retrouvent identiques à eux-mêmes à travers le foisonnement des versions du mythe et le luxe des détails qui les accompagnent, et qui sont caractéristiques du destin d'Œdipe, en même temps que nettement hiérarchisés les uns par rapport aux autres :

L'EXPOSITION DE L'ENFANT

Le premier de ces épisodes est celui de l'exposition de l'enfant sur le Cithéron : Jocaste et Laïos, inquiets de la menace que représente pour eux leur enfant, se décident à l'éloigner. Selon Marie Delcourt, qui rapproche l'enfance d'Œdipe de celles de Cyrus, de Persée, de Télèphe, ou même de celle d'Atalante qui fut exposée par son père parce qu'elle était une fille et qu'il désirait avoir un garçon, les origines de ce premier épisode sont à rechercher dans l'expulsion des nouveau-nés maléfiques qui devenaient les émissaires de la cité. Les « pharmakoi » ainsi éprouvés étaient détenteurs d'une double force, mal-faisante pour la cité tant qu'ils y demeuraient, mais qui devenait bénéfique lorsqu'ils en étaient exclus, particulièrement lorsqu'ils triomphaient de l'épreuve et sortaient victorieux de l'ordalie, ce qui apparaissait comme le signe tangible de l'élection divine, et les promettait aux plus héroïques destinées. Il ne fait guère de doute que maints détails de la légende œdipienne ne trouvent là leurs racines.

Œdipe fut un nouveau-né maléfique et de surcroît difforme, que ce fût de naissance, ou du fait de ce bâton ou de ces aiguilles d'or qu'on lui avait passé à travers les chevilles. Mais il deviendrait roi, et, de surcroît, sa sépulture devrait être investie d'un pouvoir bénéfique. C'est ainsi que dès ce premier épisode de l'exposition sur le Cithéron, ou de l'immersion dans un coffre, qui en est une variante, et dont Marie Delcourt atteste l'existence¹, se nouent les différents fils de cette histoire : d'une part, la faiblesse du héros, qu'elle soit inhérente à la blessure de ses chevilles ou à son origine familiale, puisque le nom même de son aïeul le prédestinait à la boiterie, et d'autre part la force qui devait faire de lui un roi, et qui attestait, à travers l'ordalie surmontée, la promesse de sa prédestination.

LE MEURTRE DU PÈRE

Parvenu à l'âge adulte, le jeune héros rencontre son père et le tue. Selon Marie Delcourt, « un jugement de Dieu se termine toujours par une condamnation. S'il tourne au bénéfique de l'accusé, c'est l'accusateur qui périra »². Mais elle note également que le parricide est l'un des crimes qui semblaient le plus odieux aux Grecs, et que les différentes versions du mythe s'efforcent le plus souvent d'atténuer la portée d'un tel acte, soit en alléguant quelque maladresse du jeune Œdipe, soit en invoquant le fait qu'Œdipe ne reconnaît pas son père, méconnaissance qui ne sera pas du reste sans recevoir une tout autre explication de la psychanalyse. Quoi qu'il en soit, Marie Delcourt rattache cet épisode à l'un des thèmes majeurs de

1. *Op. cit.*, p. 23.

2. *Op. cit.*, p. 66.

son ouvrage, en y voyant la trace d'un rite religieux de combat entre le vieillard et le jeune homme, ici le père vieillissant et son fils, pour la conquête du pouvoir.

Y LA VICTOIRE SUR LA SPHINX ET LA RÉPONSE A L'ÉNIGME

Après cette victoire sur son père, Œdipe remporte une seconde victoire, cette fois sur le monstre, avant de parvenir à Thèbes. La Sphinx apparaît le plus souvent, en effet, comme un monstre féminin et triple : elle est à la fois lionne, oiseau et serpent. Elle est envoyée soit par Hadès, soit par Arès, soit par Héra, qui désirait punir les amours contre nature de Laïos. Elle était postée dans la campagne thébaine, où elle dévorait les jeunes gens qui passaient à sa portée, et qui ne savaient lui répondre. On a pu rattacher son origine d'une part à la croyance religieuse aux âmes des morts, ce qui est attesté par la tradition iconographique qui la représentait le plus souvent assise sur une colonne funéraire, et nantie de deux grandes ailes, et d'autre part à ce que Marie Delcourt nomme le « cauchemar opprimant ». On a pu noter également qu'elle n'apparaissait guère dans d'autres mythes grecs que le mythe d'Œdipe, et que, même dans ce dernier cas, l'épisode était plus souvent mentionné par les poètes que véritablement traité. Dans la mythologie classique, la Sphinx propose à Œdipe une énigme originale, semble-t-il, pour l'ensemble de la mythologie grecque, en ceci qu'elle concerne l'homme et non pas elle-même, et elle meurt de la savoir devinée. L'iconographie rassemblée par Marie Delcourt à la fin de son ouvrage semble indiquer que cette version de l'événement est une version « spiritualisée » ou « expurgée », comme elle le dit aussi, de ce qui avait d'abord été ressenti comme une tentative d'union sexuelle du monstre sur les Thébains qui passaient à sa portée. Un vers d'Eschyle, où il est

LE MYTHE ET LES POÈTES

dit que sur le bouclier de Parthénopée la Sphinx est représentée « portant sous elle un des Cadméens », confirme cette interprétation. Quoi qu'il en soit pourtant, Œdipe sort vainqueur de cette épreuve, après laquelle la route de Thèbes lui est ouverte.

L'INCESTE OU LE MARIAGE AVEC JOCASTE

Ici prend place le plus complexe des épisodes de la vie d'Œdipe. Le héros parvient à Thèbes, où la main de la reine a été promise, comme dans bien des contes, à qui triompherait du fléau. Il épouse donc Jocaste et accède de ce fait à la royauté, mais la reine est sa mère et Œdipe devra découvrir ultérieurement qu'il s'est rendu coupable du pire des crimes.

Marie Delcourt n'hésite pas à voir dans cet événement la jonction de noyaux légendaires d'origine totalement différents, et elle distingue nettement le mariage avec la princesse de l'union avec la mère. Selon elle, le noyau primitif de la légende n'aurait pas comporté le thème, qu'elle dit « sentimental », de l'inceste. Œdipe, héros de la conquête du pouvoir, et « pharmacos » sauvé par l'élection divine, serait demeuré roi, et roi heureux dans les versions primitives, et ce n'est que plus tard, lors de l'instauration d'une forme de morale désormais indépendante du rite, que l'accession au trône aurait pu être jugée et condamnée par les poètes. Il est clair cependant que Freud, ainsi que tous les psychanalystes à sa suite, donneront une tout autre lecture, beaucoup plus synthétique, de cet épisode, dont tous les détails, tels le chemin fourchu mentionné par le docteur Abraham, ou la ville de Thèbes elle-même pour d'autres, seront dès lors interprétés en fonction du

fantasme de l'union avec la mère¹. Le plus curieux demeure du reste que, malgré ses dénégations, Marie Delcourt n'est pas sans apporter quelque contribution à cette interprétation, en mentionnant elle-même l'étroit rapport symbolique qui a pu unir dans l'esprit des anciens et dans des textes aussi différents d'intention et de ton que ceux de Platon ou ceux de César, la possession de la mère et celle du sol natal. Du moins pouvons-nous affirmer de cet événement que toute l'ambiguïté de la légende œdipienne s'y trouve contenue, comme elle l'était déjà dans la rencontre de Laïos, avec d'une part l'accession heureuse à la royauté et la cérémonie nuptiale du mariage avec la princesse qui en est ordinairement la conséquence et d'autre part l'atroce découverte de la transgression de l'interdit qui lui est inhérente.

LE CHATIMENT D'ŒDIPE

Les deux épisodes du parricide et de l'inceste ont été si fortement ressentis par les premiers mythographes dont nous ayons pu conserver la trace, qu'ils ont subi maints déplacements. C'est parfois le meurtre du père qui se trouve atténué par toutes sortes de détours, et parfois l'union avec Jocaste dont les différents rôles d'épouse de Laïos, de mère et de femme d'Œdipe, et enfin de mère de sa descendance, se trouveront disjoints. Le châtement d'Œdipe, cette mutilation qu'il s'inflige, et à laquelle le chœur oppose sa réprobation dans *Œdipe roi* serait alors due à une invention de poète. Marie Delcourt, bien qu'elle cite plusieurs exemples, il est vrai plus tardifs, où le crime d'adultère, ou de rêve d'union avec la mère est puni de cécité, n'a pu trouver d'autres traces que dans Sophocle de la mutilation que s'in-

1. Dr Karl ABRAHAM, « La Croisée des chemins dans la légende d'Œdipe », *Psychanalyse et culture*, Payot, 1965, pp. 203-205.

LE MYTHE ET LES POETES

flige volontairement Œdipe. En fait, pour le propos qui nous intéresse, et qui concerne particulièrement la littérature post-sophocléenne, il importe assez peu que ce dernier épisode soit plus ou moins archaïque, l'essentiel étant qu'il ait pu être considéré comme majeur pour la conscience moderne.

L'ÉLECTION DIVINE

Le dernier épisode de la carrière œdipienne, et non le moindre puisqu'il nourrit la seconde pièce de Sophocle dans son entier, n'a reçu aucun commentaire ni de Marie Delcourt, ni de Freud dont les perspectives sont autres. Parvenu au terme de sa destinée dans le bois de Colone, le héros est ravi par la divinité et il est expressément dit que sa tombe sera bénéfique à la terre qui la portera. Bien que nous retrouvions là un souvenir du pouvoir que l'on reconnaissait à l'émissaire victorieux de l'ordalie, il ne semble guère que ce dernier épisode ait souvent été traité si ce n'est à partir des *Phéniciennes*, c'est-à-dire des années 410, avant Sophocle. Du moins est-il sûr que plus d'un endroit en Grèce se donne comme le lieu du tombeau d'Œdipe, et que l'on peut considérer qu'ils attestent l'origine religieuse de l'épisode¹.

LA DESCENDANCE D'ŒDIPE

Peut-être faut-il considérer que la mort d'Œdipe, bien qu'elle s'accompagne, du moins dans certaines versions du mythe, du suicide de Jocaste, ne met pas fin au mythe d'Œdipe qui ne saurait se terminer que sur l'extinction totale

1. Sur ce point voir Georges MÉAUTIS, *Éléments religieux d'Œdipe à Colone*, Université de Neuchâtel, 1940.

Actualité

Arts

Cinéma

Economie

Education

Epistémologie

Ethnologie

Géographie

Histoire

Idées

Langages

Littératures

Media

Politique

Psychologie

Sociologie

Théâtre

Urbanisme

LE MYTHE D'OEDIPÉ

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE



3 7502 01630223 6

Oedipe est-il toujours pour nous ce héros tragique, nouveau-né maléfique et difforme, abandonné par ses parents, qui tua son père, devina l'énigme de la Sphinx, puis épousa sa mère, avant de s'infliger un terrible châtement : la cécité ? Corneille, Voltaire, T. S. Eliot, Gide, Tewfik el-Hakim ... se sont emparés de cette histoire venue du fond des âges. Freud l'a interprétée à sa façon : selon lui, l'homme, condamné à ne pouvoir être enfant en même temps qu'adulte, fils en même temps qu'époux, tiraillé entre sa soif d'autonomie et sa soif d'appartenance, son intelligence et sa sensibilité blessée, sa volonté de puissance et sa foncière vulnérabilité, ne peut que boiter tout au long de sa vie. Ainsi, du mythe est-on passé au complexe.

Mais, nous-mêmes, aujourd'hui, du héros tragique de l'Antiquité aux formes les plus récentes de la littérature, ne continuons-nous pas d'attendre que des œuvres nous parlent d'Oedipe, c'est-à-dire de nous-mêmes ?

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

